

## Réunion de Comité du 02/05/2023

Participants: P. Ansel - F. Blondel - B. Bouchez - J-P. Dalle - L. Dubroeucq - J-M. Grosheitsch - François Lefèvre -

J. Paveau – V. Sobierajski – – Ph. Taquet Excusés : F. Launoy - Olivier Guillot

Questions	Echanges - Décisions	Pilote	Délai		
Président – Commission interne					
Assemblée Générale extraordinaire du 13 mai	Modification des statuts. Pas d'exigence de quorum.	Valérie JMG			
Recrutement	Magali Dufossé, actuellement en alternance, sera intégrée aux effectifs à compter du 1 <sup>er</sup> septembre, pour un CDD d'un an.	Valérie			
Commission Finances					
Situation financière	Bons résultats côté produits. Une analyse des charges serait prématurée, elle sera réalisée ultérieurement	Frédéric			
Commission Sportive					
Désignation de responsables de compétition	Un responsable sera désigné pour chaque compétition. Ce sera un membre de la commission sportive ou un des pros.	Laure			
	Commission Marketing – Animation				
Restructuration du site web et intégration de vidéos	La restructuration est en cours par Bruno Bouchez, avec intégration de nouvelles rubriques (dont un espace membres) et de vidéos du golf. En cours par Bruno, avec ajouts de rubriques complémentaires.	Bruno			
Commission Terrain					
Rachat de machines à fairway	Renouvellement d'une machine à fairways validée en comité. La négociation en cours avec John Deere est déjà bien avancée. Livraison attendue mi-2024.	Philippe			
Ressource en eau	Rencontre avec l'animatrice de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Boulonnais, qui gère le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (document prescriptif).  Un point a été fait sur nos pratiques, notamment le fait que nous n'utilisons pas d'eau du réseau pour le terrain.  Le Pas-de-Calais est placé en vigilance sécheresse. Pas encore de restriction, mais une incitation à surveiller les consommations.	Philippe			

Commission Travaux			
Responsable de commission	Patrice Ansel responsable de la commission	Patrice	
Acquisition d'une pompe à chaleur	Chantier piloté par Jean-Pierre. La chaudière au fuel est en « fin de vie », et la réglementation nous impose de trouver une autre solution. Après étude des différentes possibilités, la solution de la pompe à chaleur est adoptée.	J-Pierre Patrice	

Prochaine réunion le jeudi 22 juin à 18 heures au golf.